

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 05 Décembre 2016 à 18 heures

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, Alain MIQUEL, René RAUZY, Jean-Pierre DOUMENS, Maurice CHAUVEAU, Bernard GAYA. **Mmes** Danièle PAPY, Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA
Excusé : Daniel LARDEAU **Absente:** Corinne COURATIER.

ORDRE du JOUR

Délibération portant acceptation du montant du marché de création de deux logements sociaux dans l'ancien presbytère.

M.le Maire présente le montant des travaux qui s'élève à 313 741,51 € HT ainsi que les entreprises retenues par la commission d'appel d'offre communale. Le maire fait savoir qu'il a contacté la Caisse de Dépôt et de Consignation afin d'obtenir un emprunt à un taux avantageux.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération pour l'adhésion au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège de 19 Communautés de Communes.

L'adhésion de ces Communautés de Communes est subordonné à l'accord des adhérents à ce syndicat. Après avoir ouï l'exposé de M. le Maire et en avoir débattu la délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération autorisant M. le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2017

M. le Maire informe les membres du Conseil que pour régler des factures pour des travaux d'investissement il est nécessaire qu'une délibération soit prise pour permettre le paiement des entreprises. Elle est adoptée à l'unanimité.

Création d'un poste d'agent technique de 2 ème cl à temps complet.

M. le Maire fait part au Conseil qu'il est nécessaire de procéder à la création d'un tel emploi à la mairie de VERDUN et ce à compter du 1 er Février 2017. Un appel à candidature sera lancé par la Mairie Après en avoir débattu une délibération portant création de ce poste est adoptée à l'unanimité.

Projet de construction d'une nouvelle école à Les CABANNES.

La Préfecture de l'Ariège a autorisé la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Educative afin de concrétiser ce projet. M. le Maire présente le but de ce syndicat auquel il est nécessaire d'adhérer et d'en adopter les statuts. Après en avoir débattu la délibération est adoptée à l'unanimité.

Offre de la Station de ski d'AX les THERMES concernant des forfaits à prix réduits.

Comme la dernière saison cette station nous a fait part de son intention de vendre des forfaits au prix de 100€. La commune s'est portée candidate à l'achat avec une participation de 50 € par enfant de 6 à 10 ans. Pour la procédure à suivre les familles intéressées doivent s'adresser à la mairie qui est chargée de la commande de ces forfaits.

Questions diverses

La commune participera à une hauteur de 54 € pour une élève de l'école primaire du Pradelet de TARASCON sur Ariège qui ira en classe de découverte.

Les voeux du maire auront lieu le 7 janvier à 18 h.

Fin de séance